

43, route de Mâcon - 71120 CHAROLLES

Tél : 03 85 24 17 54

E-mail : socagri.charolles@wanadoo.fr

Site : www.charolais71

INFORMATIONS

Madame, Monsieur,

La Sté d'agriculture et d'Élevage du Charolais et l'association des éleveurs charolais d'entre Saône et Loire, ont organisé en 2017 et 2018 la « **journée de l'élevage charolais, primée** ». On peut dire que ce fut à chaque fois une réussite de par la présentation d'un grand nombre d'animaux de grande qualité, et également par les nombreux contacts établis.

Aussi nous avons décidé de renouveler cette opération le :

le jeudi 14 mars

- ✓ **Entrée et mise en place des animaux de 6h à 8h par catégorie,**
- ✓ **opérations du jury de 8h à 10h**
- ✓ **vente amiable de 10h à 16h**
- ✓ **ouverture du marché pour les acheteurs à 10 h.**
- ✓
- ✓ ***des plaques seront attribuées (1er, 2ème, 3ème prix et Prix d'Honneur)***

Vous savez tous que notre charolais a le potentiel pour faire une belle présentation d'animaux de qualité et qu'il existe une demande de la part d'acheteurs locaux mais aussi de diverses régions. De plus, un tel rassemblement peut créer, avant et après, une dynamique commerciale, au-delà de la vente qui peut se faire sur le site de Charolles.

Toutefois, nous pourrons réussir cette journée commerciale à Charolles que si tous ensemble nous le souhaitons, car la condition principale pour cette réussite est que nous ayons suffisamment d'apports.

Concernant l'organisation de cette journée, différentes catégories de bovins de race **charolaise** seront exposées. On aura également la participation des ovins et différents stands. Une restauration est prévue sur le site pour le repas de midi.

Quelles catégories d'animaux en concours ?

- 1) Bovins maigres
- 2) veaux inscrits au HBC et non inscrits
- 3) taureaux inscrits au HBC et non inscrits
- 4) bovins de boucherie

Il est bien entendu que les bovins maigres et de boucherie devront être de qualité supérieure.

Quelles conditions de présentation pour ces bovins ?

- ✓ En règle avec la réglementation sanitaire en cours.
- ✓ en ce qui concerne l'IBR :
 - Le cheptel dispose d'un statut « troupeau indemne d'IBR » ou « En Cours de Qualification » attribué par le GDS du département d'origine,
 - les animaux provenant de cheptels « en cours de qualification IBR » présentent une sérologie individuelle négative à une épreuve ELISA anticorps totaux effectuée sur un prélèvement de sang réalisé dans les 21 jours avant l'entrée sur le concours soit à partir du 22 février 2019.
- ✓ Ils devront être tondus et propres
- ✓ La paille sera fournie par les éleveurs

Engagement des bovins

- **Date limite des engagements : 1^{er} mars 2019 en ligne sur le site www.charolais71.fr ou par courrier (coupon ci-dessous)**
- **Montant : 11 € TTC / bovin** (la facture justificative vous sera délivrée à l'entrée des animaux sur le site)

Nous devons tous nous sentir concernés et faire en sorte que ces présentations soit suffisamment importantes. Pour ce faire, nous comptons sur la participation d'un grand nombre d'éleveurs et ainsi, soyez certains que vous œuvrez pour l'ensemble de la profession.

Nos 2 associations comptent aussi s'y investir au mieux en contactant largement les éleveurs de notre département, les acheteurs de diverses régions et également par la publicité (presse locale, professionnelle, sites internet, ...).

Si vous pensez comme nous, que cette journée peut être un maillon pour dynamiser l'activité commerciale, nous devons tous ensemble faire un effort pour une belle présentation d'animaux à cette manifestation qui, nous sommes persuadés, attirera un plus grand nombre encore de visiteurs, exposants et acheteurs les années suivantes.

On compte sur vous et sur votre engagement pour que cette journée de l'élevage soit une réussite.

Gilles DEGUEURCE et Bernard DARGAUD

Coupon réponse ci-joint

BULLETIN D'INSCRIPTION A NOUS RETOURNER, à

STE D'AGRICULTURE DE CHAROLLES - 43, route de Mâcon – 71120 CHAROLLES

OU ENGAGEMENT EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET « www.charolais71.fr »

Au plus tard le 1^{er} mars 2019

N° de Cheptel :

ELEVAGE.....

Adresse précise.....

Code Postal..... Commune :.....

TélTél Portable

e-mail :

Engage pour la journée de l'élevage du jeudi 14 mars

Préciser la catégorie

- 1) Bovins maigres (**génisse**)
- 2) Bovins maigres (**vache**)
- 3) Bovins maigres (**vache suitée**)
- 4) Bovins maigres (**boeuf**)
- 5) veaux inscrits au HBC et non inscrits
- 6) taureaux inscrits au HBC et non inscrits
- 7) bovins de boucherie (**vache**)
- 8) bovins de boucherie (**génisse ou cularde**)
- 9) bovins de boucherie (**boeuf**)

Catégorie (voir ci-dessus)	N°IPG (10 chiffres)	Date de Naissance (jour/mois/année)
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....
	/...../.....

Soit bovins à 11 € TTC =€

(Réglement par chèque bancaire à l'ordre de la Sté d'agriculture de Charolles au 1^{er} mars 2019 au plus tard OU paiement par carte bancaire possible lors de l'inscription en ligne)